

Direction Générale
des Services

Bureau de l'Assemblée

COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DEPARTEMENTAL

en date du 15 décembre 2025

CERTIFICAT d'AFFICHAGE NUMÉRIQUE

Le Président du Conseil départemental de la Dordogne

ATTESTE que la délibération suivante :

Routes et Mobilités (M. MAGNE)

31) Déclassement du Domaine public routier. Route départementale n° 939. Commune de BRANTÔME-EN-PERIGORD. - *Adoptée à l'unanimité*

est mise en ligne sur le site du Conseil départemental à compter du 16 décembre 2025
conformément à l'Ordonnance du 7 octobre 2021

Fait à Périgueux, le 16 décembre 2025

Pour le Président et par délégation,
le Directeur Général des Services,

S. FOURNIER